

L'Editorial de Baba Keita



Dans quelques jours seulement une nouvelle année va s'installer avec ses rêves, ses enjeux et ses défis ! C'est le moment de marquer un arrêt pour faire le point des réalisations de l'année qui s'achève afin de mieux se projeter dans la nouvelle. Il faut tout de même retenir que 2012 aura livré bien de tristes actualités pour le patrimoine africain.

Primo, plusieurs membres du Parti salafiste égyptien, arrivé en deuxième position lors des élections législatives de janvier 2012, auraient réclamé la destruction des monuments mythiques de l'Égypte antique, patrimoine de l'humanité. A en croire le site "Front Page Magazine", de nombreuses voix auraient demandé que les pyramides d'Égypte soient détruites.

Secundo, quelques mois plus tard, c'est au Mali que le groupe fondamentaliste d'Ansar Ad-Din, un des groupes armés contrôlant le nord de ce pays, démolissait plusieurs mausolées de saints classés au patrimoine mondial de l'UNESCO, ainsi que d'autres monuments, dans la ville de Tombouctou. N'occultons pas ce qui se passe ailleurs sur le continent, la liste pourrait être allongée. Les conflits sociopolitiques offrent très souvent des occasions de graves atteintes contre le patrimoine africain.

Il importe de le dire haut et fort qu'avec plus de tolérance et de respect, l'Afrique et le monde ne s'en porteront que mieux ! Pansons les plaies du passé, quelles qu'elles soient et travaillons pour le mieux être de nos populations. Le patrimoine est plutôt un excellent moyen de partage, de solidarité, d'intégration, de lutte contre la pauvreté et donc un précieux outil pour le développement durable.

Dans ce numéro de "La Lettre de l'EPA", vous trouverez des comptes-rendus sur quelques activités importantes menées ces derniers temps : le cours technique : « Patrimoine culturel et développement local » à l'attention des municipalités, la réunion d'évaluation du Cours Universitaire International EPA devenu "Licence professionnelle en sauvegarde et valorisation du patrimoine". Enfin, Mme Irina Bokova, Directrice Générale de l'UNESCO, suite à sa visite à l'EPA au mois de juin dernier, nous fait l'immense honneur de devenir le 10^{ème} membre du Comité d'Honneur du Fonds EPA, un fonds fiduciaire créé en 2001. Nous lui en sommes infiniment reconnaissants.

Pour finir, au nom de l'équipe de l'Ecole du Patrimoine Africain et de tous les membres du réseau, je vous souhaite une très bonne et heureuse année 2013 ! Nous vous remercions pour votre accompagnement et espérons que 2013 nous donnera encore l'occasion de faire avancer ensemble la cause du patrimoine.

Dossier

Cours techniques « Patrimoine culturel et développement local »

Quarante-huit élus locaux, conseillers municipaux, secrétaires généraux et techniciens en provenance du Bénin, du Cap-Vert, de la Côte d'Ivoire, du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal répartis en deux cours identiques de vingt-quatre participants, ont suivi du 02 au 20 juillet 2012 à Ouidah, et du 10 au 28 septembre 2012 à l'EPA à Porto-Novo une formation sur le patrimoine culturel comme un levier de développement local.



Ces cours ont pour objectifs de mieux outiller les acteurs et techniciens des collectivités locales pour la gestion du patrimoine culturel de leur commune. De facto, il est essentiel de leur faire :

- comprendre les enjeux patrimoniaux et principes généraux de conservation et de gestion du patrimoine,
- appréhender le jeu de rôles et les partages de responsabilités entre les différents acteurs du patrimoine dans le processus de décentralisation afin de mieux impliquer les différents acteurs du patrimoine (services de l'Etat, autres autorités locales, représentants de la société civile, membres de la communauté) dans leurs actions sur le patrimoine.

Structurés en sessions théoriques et pratiques, ces cours ont permis d'aborder entre autres les concepts généraux sur la conservation et la gestion du patrimoine, le cadre législatif et administratif, la gestion participative et de réaliser des exercices de pré-inventaire, de diagnostic préalable de conservation et de gestion, d'élaborer en collaboration avec les parties prenantes des propositions de recommandations techniques pour une planification urbaine future pour les villes d'accueil : Ouidah et Porto-Novo.

Ainsi, le premier cours qui a réuni des participants des communes/municipalités d'Abomey, d'Aplahoué, d'Avrankou, de Nikki, de Ouidah, de Savalou et de la communauté des communes du Couffo au Bénin ; de Biankouma et de Tiébissou en Côte d'Ivoire ; de Bamako, de Diarafabé, de Djenné, d'Essouk, de Kayes, de Muétoumou, de Sanankoro Djitoumou et de Sikasso au Mali ; de Kaedi, de Rosso, de Tévragh-Zeina et de Zouérate en Mauritanie ; de Dakar, de Gorée et de Ziguinchor au Sénégal, a permis d'élaborer des plans d'actions pour des propositions de réhabilitation et d'aménagement du temple des pythons « Dangbéhoué » et environs, de la place de Sogbadji, de la résidence de l'ex Commandant de cercle de Ouidah au quartier Zomaï, et des lieux de mémoire de Zoungbodji à Ouidah, en vue de leur bonne conservation et gestion pour le développement local de la ville.

Le second cours technique, quant à lui, ayant réuni les municipalités de Cotonou, de Dogbo, de Karimama, de Lokossa, de Porto-Novo et de Savé, au Bénin ; de Praia, de Sal et de Tarrfal de S'ò Nicolau, au Cap Vert ; de Grand-Bassam et de Yamoussokro en Côte d'Ivoire, de Bamako, de Pelengana et de San au Mali ; d'Aioun el Trouss, de Chinguitti, de Oualata, de Tichit et de Tidjikja, en Mauritanie ; de Guédiawaye, de Podor, de Saint Louis et de Thiès au Sénégal, a permis d'élaborer des esquisses de propositions de réhabilitation et d'aménagement de la Maison Louis Hounkanrin, de la Villa Reynette, de la place « Agonsa Honto » et de la place du temple du Vodoun Yèdomè à Porto-Novo.

Ces cours techniques du projet triennal européen « Patrimoine culturel et développement local », pilotés par l'Ecole du Patrimoine Africain – EPA en collaboration avec l'Association internationale des maires francophones (AIMF), le Centre international de la construction en terre (CRATerre-ENSAG), la Direction du patrimoine culturel du Bénin, l'Association nationale des communes du Bénin, le Partenariat pour le développement municipal, ont été mis en œuvre avec les associations des communes ou municipalités du Bénin, du Cap Vert, de la Côte d'Ivoire, du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal avec d'autres partenaires et financés par l'Union européenne et l'Association Internationale des Maires Francophones.

Evènements

Atelier sur la Convention 2003 de l'UNESCO

Du 19 au 23 novembre 2012, s'est tenu à l'Ecole du Patrimoine Africain-EPA à Porto-Novo, un [atelier de compréhension et de maîtrise des mécanismes de la Convention 2003 pour une révision des politiques et de la législation béninoise](#). Financé par le Fonds pour la sauvegarde du Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, cet atelier a réuni 23 acteurs gouvernementaux et représentants des communautés locales du Bénin.

En effet, après la ratification de la convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en 2010 par le Bénin, l'UNESCO a décidé de soutenir cet Etat-partie via la Direction du Patrimoine Culturel, dans sa stratégie de mise en œuvre au plan national de cette convention. Signalons que la convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (2003) est entrée en vigueur en 2006, et a été ratifiée par 142 États (au 28 décembre 2011).

À l'issue de l'atelier organisé par l'EPA en collaboration avec la Direction du patrimoine culturel du Bénin, les participants ont eu une meilleure compréhension de la convention et de ses Directives opérationnelles (DO), des engagements pris par les États lors de la ratification de la Convention ainsi que des modalités possibles pour sa mise en œuvre, l'accent étant mis sur la sauvegarde du PCI comme le préconise la convention.

Cette formation a été ponctuée par plusieurs études de cas, un exposé sur le point d'eau sacrée Zèkpon, un élément du patrimoine culturel immatériel de Ouanho à Avrankou, présenté par Mme Blandine Dèwaminou, sociologue, une visite chez les potières de la poterie rituelle de Hassoukomey à Porto-Novo, qui possèdent un savoir-faire relevant de l'artisanat traditionnel féminin, et enfin une communication sur La Gani, fête traditionnelle annuelle qui se déroule à Nikki tous les ans (Nord du Bénin) a été présentée par le Professeur Léon Bani Bio Bigou de l'Université d'Abomey-Calavi.

La cérémonie de clôture de l'atelier placée sous la présidence du Ministre de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme, M. Jean-Michel Abimbola, a connu, entre autres, la présence du Préfet des départements de l'Ouémé-Plateau, M. François Houéssou, de plusieurs directeurs centraux et départementaux, des professionnels du patrimoine et des notables de la capitale, Porto-Novo.

OS

Réunion d'évaluation de la licence professionnelle en conservation préventive dans les musées, archives et bibliothèques de l'Afrique subsaharienne

Les 4 et 5 octobre 2012, s'est tenue à Paris (France), la réunion d'évaluation de la licence professionnelle en conservation préventive dans les musées, archives et bibliothèques de l'Afrique subsaharienne. Vingt six ans après le lancement du Programme PREMA (Prévention dans les musées africains) qui est à l'origine de cette formation, l'EPA, en tant qu'institution opératrice, a jugé nécessaire d'organiser une évaluation de ce programme qui a engagé la collaboration de plusieurs institutions universitaires et internationales. Le but de cette réunion était de faire des propositions pour réviser les contenus, les stratégies et les méthodes d'enseignements, pour les adapter aux nouveaux besoins des professionnels africains du patrimoine.



Ainsi, les objectifs ci-après ont été poursuivis lors de cette réunion :

- A partir des résultats d'enquêtes réalisées à cet effet, identifier les modules jugés peu utiles ainsi que les nouveaux enseignements à introduire, afin d'améliorer le contenu et les méthodes pédagogiques de cette licence ;
- Réfléchir à de nouvelles stratégies permettant de réduire le coût de cette formation, afin de la rendre plus accessible et régulière ;
- Etudier les conditions de création d'un Master professionnel en conservation pouvant déboucher sur un doctorat et proposer un plan d'actions.

De ces travaux auxquels ont pris part les représentants de tous les partenaires¹ ainsi que des personnes ressources, et qui ont été rehaussés par la présence de Monsieur Jean-Marc Bonnisseau, Vice-président chargé de la coopération internationale de l'Université de Paris 1, ainsi que son prédécesseur, Madame Christine Mangin, nous retenons :

- Le contenu ainsi que la méthodologie du cours ont été révisés en tenant compte des objectifs sus indiqués. La licence prend désormais une nouvelle dénomination : "Licence professionnelle en sauvegarde et valorisation du patrimoine". Elle intégrera des aspects plus pratiques (entretien, maintenance et restauration des collections) que réclament les institutions africaines ;
- Un nouvel appel à candidatures sera reformulé et lancé afin de susciter l'intérêt de candidatures intéressantes ;
- Le lancement de la prochaine édition de cette formation a été reporté au troisième trimestre de l'année 2013, afin de permettre d'intégrer les nouvelles orientations dans les différentes étapes de la préparation conceptuelle et organisationnelle de ce cours.

Retenons que cette rencontre a permis de faire le point sur le développement des offres de formation et de se projeter dans le futur tout en tenant compte des besoins actuels des professionnels africains dans les secteurs de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine.

IB

¹ L'Université d'Abomey-Calavi (UAC) - Bénin, l'Université de Paris 1 Panthéon Sorbonne et le Centre International d'Etudes pour la Conservation et la Restauration des Biens Culturels (ICCROM)- Italie.

Des nouvelles du Fonds

Le 9 juin 2012, l'EPA a eu le grand honneur de recevoir la visite de Mme Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO. Elle a exprimé tout son intérêt pour le travail essentiel que l'EPA dirige sur le continent africain en matière de conservation, formation, et sensibilisation du patrimoine culturel.



Son engagement au côté de l'EPA s'est manifesté par son accord pour devenir le 10^{ème} membre du Comité d'Honneur du Fonds EPA. « J'ai pu en effet mesurer le rôle de l'EPA en matière de renforcement des capacités, domaine clef pour le développement durable et l'ampleur de la tâche qu'elle a accomplie au profit du patrimoine culturel en Afrique. » écrit-elle lors de son adhésion.

Elle rejoint ainsi au Comité d'Honneur du Fonds EPA :

- Le président Abdou Diouf, Secrétaire général de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et ancien Président de la République du Sénégal ;
- Le Président Alpha Oumar Konaré, ancien président de la Commission de l'Union Africaine (UA) et de la République du Mali ;
- M. Javier Pérez de Cuellar, ancien Secrétaire Général de l'ONU ;
- M. Koïchira Matsuura, ancien Directeur Général de l'UNESCO ;
- M. Quincy Jones, producteur, compositeur et interprète ;
- Le président Jacques Chirac, ancien Président de la République française ;
- Le président Emile Derlin Zinsou, ancien président de la République du Bénin ;
- Mme Maria Barroso Soares, Présidente de la Fondation Pro Dignitate ;
- M. Carlo Azeglio Ciampi, ancien Président de la République italienne.

C'est un immense honneur pour l'EPA, surtout en ces temps de crises où le patrimoine culturel, à travers le monde, est régulièrement soumis à de graves menaces de destruction. L'EPA remercie chaleureusement Mme Irina Bokova pour sa confiance ainsi que les 23 donateurs qui ont généreusement contribué au Fonds EPA à hauteur de 2 484 204 euros.

Le Fonds EPA est géré depuis sa création en 2001 par l'ICCROM (Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels) situé à Rome. Les intérêts produits par le Fonds EPA permettent à l'EPA de couvrir 30 % de son budget de fonctionnement. Actuellement, une nouvelle campagne de levée de fonds dirigée par l'ICCROM est en cours pour faire passer le Fonds EPA à 3 000 000 d'euros pour parvenir à couvrir au moins 40 % du budget de fonctionnement. Pour tous renseignements supplémentaires n'hésitez pas à nous contacter (epa@epa-prema.net)

Bienvenue encore à Mme Irina Bokova au sein du Comité d'Honneur du Fonds EPA. Merci d'accepter de faire partie de la famille de ces grands défenseurs et ambassadeurs du patrimoine africain. L'EPA a encore de longs et beaux jours au service du patrimoine africain, grâce à vous tous !

OS/FLJ

In mémo

Leandro Mboomio Nsue nous a quittés le 12 novembre 2012 à l'âge de 74 ans.

Ce sculpteur de renommée internationale, disciple et ami de Pablo Picasso et Salvador Dali, Commandeur des Arts et des Lettres (France, 2010), parfois surnommé "le Picasso noir", homme politique, est né en 1938 en Guinée-équatoriale. Il étudia à la Escuela de Artes y Oficios de Bata, puis à la Real Academia de Bellas Artes de San Fernando à Madrid, Espagne.



Il retourna en Guinée en 1979, où il exerça successivement les fonctions de Ministre de l'Éducation, Ministre de l'Information, de la Culture et du Tourisme, Président du Conseil des Sciences et Technologies (CICTE), Conseiller du Chef de l'État.

Il participa à de nombreuses expositions à travers le monde, en tant que Commissaire ou exposant, fonda et dirigea plusieurs associations artistiques et fut primé de nombreuses fois.

AA

Rédaction : Baba Keita, Ossenii Soubérou, Ismaïlou Baldé, Victoire Adégbidi, Florence Lamy-Joly, Anne Avaro, Khadijath Ossenii.

Conception : avec la participation de Aude-Maimouna Guyot-Mbodji.

© Ecole du Patrimoine Africain 2012 - ISSN 1840-5630